

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : **2025-030 BIS**

EN DATE DU : **07 AVRIL 2025**

**ADHÉSION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS 2025**

RETIRE ET REMPLACE – ERREUR MATERIELLE

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle socio-culturelle de Roches, selon convocation le 27/03/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Didier THEVENET a été désigné Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs**

Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Céline DARVENNE donne pouvoir à Hélène PILAT, Philippe GUETAT donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT,

**EXCUSÉ (1) : Monsieur**

POIRIER MICHEL

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	26	26	26	0

Demandes d'adhésion de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche à ces organismes pour 2025, assorties d'une cotisation :

ORGANISMES	2024	2025
Agence d'Attractivité	1 500,00 €	1 500,00 €
Intercommunalités de France (ADCF)	736,12 €	740,96 €
L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT Tourisme Creuse)	1 000,00 €	1 000,00 €
Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) (en lieu et place des communes)	2 638,80 €	2 638,00 €
Fondation du Patrimoine (en lieu et place des communes)	2 700,00 €	2 700,00 €
Association des Maires et Adjoints de la Creuse (AMAC23)	314,52 €	316,59 €
Réseau Tela	100,00 €	100,00 €
Association des Maires Ruraux de France de la Creuse (AMRF)	300,00 €	310,00 €
Initiative Creuse	2 001,34 €	2 199,25 €
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)	582,36 €	588,88 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20250407-2025-030BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2025

Le Président propose l'adhésion de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche à certains de ces organismes pour 2025, assortie d'une cotisation (cf. tableau ci-dessus) ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le versement des cotisations 2025 mentionnées ci-dessus;
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,  
Guy MARSALÉIX

Le secrétaire de séance  
Didier THEVENET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20250407-2025-030BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2025